



AVIS PUBLIC AUX CITOYENS DE LA VILLE DE COATICOOK

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que le conseil municipal, lors de son assemblée ordinaire du 13 juin 2022 qui se tiendra à 19 h 30 à l'hôtel de ville de Coaticook, étudiera les demandes de dérogation mineure au règlement de zonage de la Ville de Coaticook et ses amendements, relative aux immeubles suivants :

- Propriété située au 666, chemin Cotnoir, le lot 2 935 668, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Coaticook

La dérogation mineure vise à permettre une marge de recul arrière minimale d'environ 5 mètres au lieu de 10 mètres ;

- Propriété située sur les lots 3 309 948, 3 309 973, 3 309 982, 3 309 981 et 3 309 973, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Coaticook

La dérogation mineure vise à permettre 47 cases de stationnement pour le projet de la Maison des Aînés conditionnellement à ce que l'ensemble des cases de stationnement se trouve sur la propriété du CIUSSS.

- Propriété située au 1856, chemin Rodrigue, le lot 2 935 138, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Coaticook

La dérogation mineure vise à permettre l'installation d'une piscine creusée dans la cour avant conditionnellement à la plantation d'arbres et d'arbustes entre la distance de la piscine et l'emprise du chemin, l'aménagement paysagé devra respecter la réglementation en vigueur.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil municipal relativement aux demandes en se présentant aux dates, endroits et heures fixés pour l'assemblée du conseil.

Donné à Coaticook, ce 10 mai 2022.

La greffière,


Geneviève Dupras



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE COATICOOK

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Geneviève Dupras, greffière de la Ville de Coaticook, certifie que j'ai affiché une copie de l'avis public ci-contre près de la porte principale de l'hôtel de ville le 10 mai 2022 en conformité à l'article 345 de la *Loi sur les cités et villes* et que cet avis a été publié sur le site internet de la Ville de Coaticook du 10 mai 2022.

Donné à Coaticook, ce 10 mai 2022.

La greffière,

Geneviève Dupras